

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 39 (1930)
Heft: 24

Rubrik: Informations économiques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

est accepté tel quel, les frais de contrôle engloutissent plusieurs fois les ressources fiscales que l'on fait miroiter aux yeux des contribuables. On ne peut donc que donner au législateur le sage conseil de renoncer à s'embarquer dans ce bateau pour ne pas sombrer aussitôt sous le vent de la confusion ou du ridicule.

Admettons qu'il faille réagir au Tessin contre certains manques d'égards vis-à-vis de la langue des pays. Mais il y avait un moyen très simple à essayer. Le gouvernement pouvait inviter les associations des commerçants, hôteliers et aubergistes à donner à l'italien la place d'honneur sur leurs affiches et enseignes. Un autre appel similaire aurait pu être adressé aux particuliers qui persistent à exhiber des plaques et inscriptions exclusivement allemandes. L'effet de ces démarches eût été probablement satisfaisant, à en juger par les résultats déjà obtenus dans ce domaine par l'initiative privée. Les communes intéressées, de leur côté, auraient pu prendre des mesures sur leur territoire. Il faut noter du reste que sur les 265 communes du Tessin, un faible quart seulement est touché par cette affaire.

D'une idée bonne en soi, on se dispose à tirer une application pratique qui fera plus de mal que de bien. Il est à craindre que la presse allemande, puis celle d'autres pays, n'accuse le Tessin de xénophobie et c'est l'industrie hôtelière qui aurait à en souffrir, puis toutes les industries et tous les commerces qui vivent de l'hôtellerie et du tourisme. Les personnes qui comprendront le désir de conserver au Tessin son italiat et son caractère particulier et historique seront la minorité. Les autres, le grand nombre, seront mécontentes et s'en iront ailleurs. Le Tessin se plaint à juste titre de ses difficultés commerciales et industrielles nombreuses. Pourquoi donc son gouvernement lui-même se prépare-t-il à porter un coup fatal à l'activité hôtelière si florissante, la principale nourriture de toute une partie du canton? Il ne faut pas faire de la littérature en traitant des problèmes politiques et économiques. On pourrait arriver au même résultat tout en restant large et sans léser des intérêts légitimes.

Un Confédéré.

Un rapport sur le tourisme américain en Europe

Sous le titre: « Malgré la crise économique, les voyages des Américains en Europe accusent un accroissement numérique comparativement à 1929 », le Bureau de correspondance Kaufl publie l'information suivante de Washington :

Les demandes de passeports reçues ici au Département d'Etat (affaires étrangères) montrent très clairement que les circonstances économiques peu favorable, à cause du nombre extraordinairement élevé des chômeurs aux Etats-Unis, ne sont pas assez mauvaises pour interrompre les voyages en Europe des Américains. Pour le mois de mai 1930, le nombre des demandes de passeports dépasse même de 15% celui du mois de mai de l'année dernière, bien que le chiffre de mai 1929 ait été un record.

Jusqu'à présent, on a présenté en mai 35.303 demandes de passeports. Dans ce nombre ne sont pas compris les étrangers (habitants des Etats-Unis non encore naturalisés) qui vont faire un voyage dans leur pays, ni le millier de mères de combattants américains allant en pèlerinage sur les champs de bataille. En mai 1930 on a distribué en moyenne 1.700 passeports par jour, au lieu de 1.500 seulement en mai 1929.

Peu de temps après la catastrophe boursière de 1929, le nombre des demandes de passeports a commencé à baisser comparativement à l'année précédente et le recul s'est continué pendant les mois d'octobre, de novembre et de décembre, atteignant la proportion de 5%. Sur un chiffre rond de 26.000 passagers, cela équivaut à environ 1.300 personnes en moins. Si l'on tient compte de la gravité de l'ébranlement économique, un pareil recul n'a pas été trop sensible. En janvier 1930, le recul a été plus accentué: 8.485 passagers au lieu de 9.512 en janvier 1929. Mais en février les chiffres ont repris leur marche ascendante et le nombre des passagers a été de 1.000 en chiffre rond supérieur à celui de février 1929. Durant les quatre premiers mois de 1930, on a enregistré un nombre de passagers supérieur de 5872 à celui de la période correspondante de l'année dernière.

On peut conclure de ces constatations que les mois de mai, juin et juillet apporteront également une augmentation et que les voyages d'Américains en Europe pendant la saison 1930 accuseront, ce que l'on ne tenait pas pour certain, de nouveaux chiffres records.

Mais ce que nous venons de dire ne se rapporte qu'au seul nombre des passagers et non pas à leurs dépenses probables car, suivant certains indices, le nombre des passagers de première classe ne réussit pas à se maintenir.

Sociétés diverses

La Société suisse de balnéologie et de climatologie, dans sa récente assemblée générale tenue à Rheinfelden, a décidé d'élargir à l'évenir le domaine de son activité à toute la thérapeutique physique et aux régimes diététiques. Le nom de la société a été modifié en conséquence. Elle est actuellement présidée par M. le Dr Wanner à Lausanne et elle est gérée par M. le Dr J. Weber à Baden.

Questions professionnelles

La publication des prix d'hôtel. — Le Conseil supérieur belge du tourisme, dans un communiqué récent aux journaux, s'alarmait du refus d'un certain nombre d'hôteliers de Belgique de publier leurs tarifs pour la saison. Il exprimait la crainte que ces hôteliers n'eussent l'intention de majorer leurs prix suivant les circonstances et de ne céder leurs chambres qu'au plus offrant. La *Gazette de Bruxelles* écrivait dernièrement à ce propos: « Il n'y a plus

aucune raison maintenant qui s'oppose à ce que les tarifs d'été soient annoncés et affichés dès le printemps. Cette manière de faire constitue un retour à la situation d'avant-guerre, saine et normale. Elle n'a pas pour objet de provoquer un abaissement des prix par le stimulant de la concurrence déclarée, mais d'éviter aux touristes des surprises qui bouleversent les budgets établis et empêchent les voyages. On ne demande pas aux hôteliers de lutter de bon marché; on leur demande de publier leurs prix et de les tenir. Il est naturel de payer un certain confort et certaines pratiques luxueuses, mais *parmi les choses qui font partie du confort, la certitude d'échapper aux coups de fusil est assurément l'une des plus agréables et les plus importantes.* » — Et le journal bruxellois approuve le Touring-club de Belgique qui donne à ses affiliés le conseil d'éviter délibérément les hôtels ayant refusé de donner leurs prix. — On peut parfaitement appliquer ces réflexions à la Suisse, où bon nombre d'hôteliers se tiennent encore à l'écart des organisations professionnelles, afin de garder pleine et entière liberté de comprendre et de pratiquer la concurrence comme ils l'entendent et selon les circonstances du moment.

Informations économiques

Hôtel d'Angleterre à Vevey. — Le bénéfice d'exploitation et les locations ont produit 49.385 fr. 14. Les intérêts absorbent 30.569 fr. 09. Le solde débiteur de profits et pertes au 31 décembre 1928, soit 222.099 fr. 42 est réduit du bénéfice en 1929, soit de 12.816 fr. 05, ramenant ce solde débiteur à 210.093 fr. 37.

S. A. du Bellevue-Palace à Berne. — Les recettes d'exploitation se sont élevées l'année dernière à 1.650.000 fr. et les dépenses à 647.918 francs. Le bénéfice net de 239.588 fr. permet la répartition d'un dividende de 6% aux actions privilégiées et de 5% aux actions ordinaires. Une somme de 110.000 fr. est consacrée à des amortissements sur le mobilier et les immeubles.

S. A. Pension Beau-Séjour à Lausanne. — Le produit de l'hôtel est de 152.076 fr. pour l'année 1929 et le produit global avec les locations s'élève à 167.276 francs. Les frais d'entretien des bâtiments passent de 41.385 fr. 42 en 1928 à 52.584 fr. 70 en 1929, tandis que l'entretien du mobilier tombe de 39.840 fr. 40 à 21.781 fr. 95. Les autres dépenses sont normatoires. Les intérêts ont absorbé 77.487 fr. 95. L'exercice laisse un léger excédent de 5.647 fr. 85, qui réduit à 5.218 fr. 40 le solde débiteur de profits et pertes.

Société d'hôtels à Zermatt. — Le bénéfice d'exploitation a été réduit de 69.619 fr. 09 en 1928 à 24.062 fr. 87 pour 1929. Les locations ont rapporté la même somme, soit 10.800 francs. Après paiement des intérêts par 26.691 fr. 06 et de frais de prorogation par 4059 fr. 70, il reste un solde disponible de 6064 fr. 70, dont 5000 fr. sont consacrés à l'amortissement d'installations nouvelles; 1000 fr. vont à la réserve ordinaires et 604 fr. 70 sont reportés à nouveau. Les im-

mobilisations sont inscrites au bilan à fin 1929 pour 1.955.000 fr. et la valeur d'assurance s'élève à 1.555.000 francs.

Fraises et asperges du Valais. — Durant la première semaine de juin, Saxon et diverses localités du Valais central ont commencé l'expédition des fraises, particulièrement abondantes et grandes cette année. Elles se payaient au début 1 fr. 80 à 1 fr. le kilo, mais les prix ont baissé depuis que la récolte bat son plein. La récolte des asperges, quelque peu compromise dans le courant de mai par des retours de froid, a repris son cours normal avec le retour des beaux jours, mais elle prendra fin très prochainement. Les prix ont été assez élevés cette année. Pendant la première semaine de juin, les asperges du Valais se payaient au détail de 1 fr. 20 à 1 fr. 60 le kilo, selon la qualité.

Société des Hôtels Seiler à Zermatt. — A cause de l'introduction de la saison d'hiver, la Société des Hôtels Seiler clôture maintenant ses comptes non plus au 31 décembre, période d'activité intense, mais au 30 novembre. Cette année par conséquent, le compte de profits et pertes ne porte que sur une période de onze mois au lieu de douze. Le bénéfice d'exploitation recule de 351.000 à 329.000 francs. Après paiement des intérêts sur l'emprunt hypothécaire de quatre millions, il reste un bénéfice net de 109.000 fr., contre 130.000 fr. dans l'exercice précédent. Le conseil d'administration propose de payer les mêmes dividendes que précédemment, soit 5 1/2% aux deux catégories d'actions privilégiées (au total nominatif de 1.280.000 fr.) et 5% aux actions ordinaires (760.000 fr.).

Grand Hôtel des Avants sur Montreux. — Dans l'exercice 1928/29, le bénéfice d'exploitation et les loyers ont rapporté 23.000 fr., au lieu de 35.000 fr. dans l'année précédente et de 21.000 fr. il y a deux ans. Les impôts, frais généraux, etc. ont absorbé 47.000 fr., contre 44.000 fr. durant le précédent exercice. On a effectué différents travaux par simple débit du compte de profits et pertes. La perte comptable de 24.000 fr. sera prélevée sur la réserve provenant de la réorganisation financière, ce qui la réduira à 128.000 francs. Les emprunts hypothécaires ont été ramenés de 1.500.000 fr. à 1.580.000 francs. La dette flottante a augmenté de 448.000 à 459.000 francs. Pendant l'exercice en cours, l'hôtel a mieux travaillé et l'on peut s'attendre à un bénéfice d'exploitation plus intéressant.

Ce que voudraient nos paysans. — Le 6 juin, à l'assemblée des délégués de la Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande à St-Imier, le Dr Lauri a dit notamment: « Le moyen de venir en aide à l'agriculture réside dans un droit sur le beurre fixé de manière à garantir pour ce produit un prix de 6 francs. On pourrait aussi remplacer ce droit par des subsides de l'Etat, calculés de telle façon que la population n'ait pas à payer le beurre plus de 3 fr. à 5 fr. 50 le kilo, ou moins encore. Le produit des droits sur le beurre servirait à allouer des subsides aux fonds constitué par l'Union centrale pour garantir les prix. Je suis convaincu qu'il serait possible de cette manière d'assurer de façon durable à l'agriculture suisse un prix de base du lait de 24 centimes. Malheureusement,



Drink „Johnnie Walker“ and discover for yourself the secret of its world-wide popularity.

Sole Agents for Switzerland:
HUGUENIN Ltd., LUCERNE

Grossverkauf von orientalischen Teppichen an Hotels und Pensionen

Grosse Lager in allen Größen. Übermasse für Hallenstets vorhanden. Verlangen Sie Besuch od. Offerten v. der

Teppich-Aktiengesellschaft Zürich, Gotthardstraße 25
Telephon Seinau 93.91

Wir empfehlen Ihnen:

Angestellten-Salair-Bücher

deutsch oder französisch

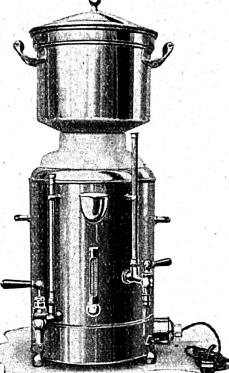
KOCH & UTINGER, CHUR

RÉNOVATION DE BILLARDS
de tous systèmes. Accessoires, bandes, drap de billard, billes, queues etc. Premières références. Se recommande:

P. BAERISWYL
SAOPENWIL (ARGOVIE)

ARAM **MOLA** ed AFFILA
alla perfezione
i Colletti, Temperini,
Trincelli ecc.
Fabb: ART&S. Cinevra. Vendita: nei negozi principali: F.3/5

„WEGA“ KAFFEEMASCHINEN



Gebrüder Keller, Olten
38 Rosengasse
Zika Halle I, Stand No. 1507

ADVERTISEMENT IN ENGLAND
Croquis, devis, contrats et contrôle d'exécution pour tout genre de réclame ou publicité. Ecrire Jorin, 55 Queensborough Terrace, London W 2.

Tafelkunsthonig

„Worow exquis“
für den soignierten Frühstückstisch. Verlangen Sie Ihre Grossisten od. direkt beim Fabrikanten
C. Münzenmeier, Worowewerke, Pfeiffikon
(Kt. Schwyz) Tel. 13 Verlangen Sie bemust. Offerte!

Prächtige alte Ansichten der

ganzen Schweiz, Trachtenbild

der verschiedensten

Wälder, Kästebäder,

Zürich, Paulstrasse 7, Auswahl-

sendungen auf Wunsch.

zu besichtigen. Dasselbe funktioniert

automatisch, durch leichtes Druck

auf den Knopf vom Buffet aus. Eine

Erfahrung von umwälzender Bedeutung! Im Schweizer Hotel-Restaurant

wird es Ihnen gerne unverbindlich

CHAMPAGNE GEORGE GOULET, REIMS LE PRÉFÉRÉ DES CONNAISSEURS

Agents généraux pour la Suisse:
RENAUD Frères - Bâle - St-Moritz



An die Herren Hoteliers der Schweiz

Versäumen Sie ja nicht an der ZIKA-Ausstellung das

Fenster der Zukunft

zu besichtigen. Dasselbe funktioniert automatisch, durch leichtes Druck auf den Knopf vom Buffet aus. Eine Erfahrung von umwälzender Bedeutung! Im Schweizer Hotel-Restaurant wird es Ihnen gerne unverbindlich vorgeführt.

COGNAC GRANDE FINE CHAMPAGNE EDMOND DUPUY & CO.

Qualité de 1er ordre. Prix intéressant.

Echantillons gratis sur demande à:

EDMOND DUPUY & C°, COGNAC (Charente), FRANCE



les propositions faites par celui qui a l'honneur de vous parler ne trouvent encore que peu d'écho à Berne. Cette mesure devrait avoir pour corollaire l'amélioration de la qualité du fromage et du beurre, ainsi qu'un accroissement de la production de céréales aux dépens des fourrages. Le sort de l'agriculture alpestre est étroitement rattaché à celui de l'industrie laitière et de l'engraissement. Quand le lait et le bétail gras se payent bien, les éleveurs vendent leurs produits de bons prix.

Un conseil des consommateurs. — Le gouvernement travailliste britannique, en présence du coût exagérément élevé de la vie en Grande-Bretagne, est parti en guerre contre les profiteurs. Il y a quelques semaines, il a déposé au parlement un projet de loi créant un conseil des consommateurs de sept membres, dont deux femmes. Cet organe, qui agira en collaboration avec le ministère du travail, étudiera les problèmes de la production, de la distribution des produits, de l'approvisionnement du pays et des prix des denrées alimentaires de consommation générale, des articles d'habillement, des combustibles et de tous les objets d'usage courant que pourra désigner le Board of trade. Sous peine de sanctions sévères, les membres du conseil sont tenus au secret le plus absolu, mais ils ont le droit de demander à toute personne, sous le sceau du serment, des renseignements écrits, comme d'examiner les comptabilités et autres documents. Cette mesure, bien accueillie dans les milieux travailleurs et par une partie des libéraux, est vivement combattue par les conservateurs, qui craignent pour le commerce la tyrannie bureaucratique et qui estiment qu'une régularisation officielle des prix est la négation même de la liberté du commerce. Ils ajoutent qu'un prix maximum une fois fixé devient presque automatiquement un prix minimum et que la mesure envisagée fera disparaître du marché les articles qui ne seront plus rémunératrices. En tout cas, les plans du gouvernement britannique sont très intéressants pour les milieux des consommateurs de tous les pays.

L'estampillage des œufs. — Il a été question l'autre jour au Conseil national de l'estampillage des œufs importés, dans une intervention du colonel Roulet, lequel a prétendu que les œufs frais du pays se vendraient mieux si l'on imprimait une désignation de provenance sur les œufs étrangers. C'est là, depuis longtemps, une tenace revendication des milieux agricoles. Le système de l'estampillage des œufs étrangers a été introduit en Angleterre et en Ecosse, mais ce qui est praticable dans une île l'est beaucoup moins dans un pays situé au cœur du continent. Ce n'est pas sans raison que les milieux du commerce s'opposent à l'estampillage à la frontière, qui nécessiterait de nouveaux fonctionnements et employés, occasionnerait des retards considérables dans le transport de la marchandise et de gros frais qui peseraient sur le consommateur sans aucun avantage bien réel pour lui. Le représentant du Conseil fédéral, dans sa réponse à M. Roulet, a déclaré qu'il ne demanderait pas mieux que de protéger nos œufs frais, mais que l'estampillage à la frontière impliquerait de grosses complications administratives. D'autre part, la Suisse ne peut pas obliger les producteurs étrangers à estampiller leurs œufs à l'expédition.

Le gouvernement s'efforcera néanmoins de trouver une solution. — A notre avis, il vaudrait mieux ordonner l'estampillage, sous un contrôle sérieux, des véritables œufs frais du pays. Nous disons « sous un contrôle sérieux », parce que nos producteurs savent parfaitement glisser eux-mêmes des œufs étrangers parmi les œufs frais. Les œufs non estampillés seraient alors achetés et payés comme provenant de l'étranger.

Nouvelles diverses

Loëche-les-Bains. — On nous communique que l'hôtel des Etrangers à Loëche-les-Bains, appartenant à M. Zumofen-Lagger, a été rénové et agrandi. On y a installé une courante dans les chambres et créé toute facilité pour la cure de soleil et la culture physique.

Des médecins américains en France. — Le 30 mai sont arrivés au Havre, venant de New-York, 60 médecins des Etats-Unis et du Canada, accompagnés de 24 dames. La délégation a visité les principales stations thermales et climatiques de la France.

Une annexe d'hôtel incendiée. — Le 4 juin, vers 18 heures, un incendie s'est déclaré dans une annexe abritant l'économat du Grand Hôtel Beau-Rivage, au Höheweg, à Interlaken. Le bâtiment, dans lequel se trouvaient entre autres de grandes provisions de charbon et de bois, a été complètement détruit. Les pompiers ont réussi à préserver l'hôtel lui-même, dont l'exploitation n'a pas été un seul instant interrompue.

Madame Veuve Imfeld-Seiler. — Une figure bien sympathique vient de disparaître à Zermatt. Madame Veuve Imfeld-Seiler est décédée après une opération subie à Zurich. Très connue surtout des Anglais et des Suisses qui séjournent à l'hôtel Mont-Rose, elle sera regrettée de tous pour son affabilité et pour les soins attentifs qu'elle voulait au bien-être des clients. Veuve de l'ingénieur Imfeld, cartographe distingué, elle était l'une des filles de feu Alexandre Seiler père. — Nous présentons à sa parenté nos très sincères condoléances.

Recensement des alambics. — Du 1er au 6 septembre 1930 aura lieu en Suisse un recensement des appareils à distiller, chez les particuliers comme chez les industriels. Cette mesure est nécessaire pour l'élaboration de la future loi d'application du nouvel article constitutionnel sur le régime de l'alcool. Il importe en particulier de savoir le nombre des appareils des particuliers pouvant être utilisés sans l'autorisation spéciale prévue pour les alambics qui seront introduits ultérieurement. La réduction du nombre des appareils à distiller sera réglée par la loi en préparation.

Au paradis de la prohibition. — Dans ce paradis, les prisons sont partout devenues trop petites, à cause des innombrables contraventions à la loi du régime sec. Cependant on ne s'y occupe pas seulement de la contrebande en grand de l'alcool, mais aussi de la fabrication de faux billets de banque, un métier qui est plus rémunérant.

nérateur. Et là également on travaille en grand. C'est ainsi que la police a saisi, tout dernièrement encore, dans un appartement de Brooklyn, pour un million de faux billets de banque et tout un matériel d'imprimerie. Il est donc à conseiller, pendant la prochaine saison, d'être plus vigilant que jamais dans le contrôle des billets américains.

Dans les musées français. — Une décision du ministre français de l'instruction publique et des beaux-arts a remplacé, pour les gardiens de musées, le repos hebdomadaire par roulement par le repos hebdomadaire à jour fixe et simultané, à savoir le lundi. Tous les lundis, tous les musées et palais nationaux de France vont ainsi être fermés. Cette mesure a provoqué un peu partout de vives protestations. On déclare en particulier, dans les milieux des syndicats d'initiative, que la fermeture de ces attractions un jour par semaine causera une gêne considérable au tourisme et des préjudices matériels à toutes les industries touristiques, notamment à l'hôtellerie et aux transports, ainsi qu'à l'Etat lui-même. Des résolutions ont été votées pour réclamer le maintien du *statu quo*, c'est-à-dire l'ouverture des musées et bâtiments historiques tous les jours et toute l'année.

Righi-Palace à Nice. — Pour remédier dans une certaine mesure à la crise des logements et des domestiques, on a construit, à dix minutes d'automobile du centre de Nice, sur une colline, un grand hôtel meublé qui a reçu le nom de Righi-Palace. Il est agréablement situé à l'abri du vent, de la poussière et du bruit, dans un site d'où l'on jouit d'un magnifique panorama. Il comprend quatre étages d'appartements et les locataires ont la jouissance d'un grand parc. Les garages sont particuliers. Les occupants peuvent se faire apporter instantanément leurs repas dans les appartements. Les ménages qui font eux-mêmes leur cuisine ont la facilité de s'approvisionner à un marché créé à proximité immédiate. A frais égaux, on peut ainsi avoir tous les avantages d'une belle ville sans en éprouver les inconvénients. Les hôtels d'appartements meublés ont devant eux un bel avenir.

Le Heimatschutz dans le Lötschental. — Entre Ried et les Annen, dans le Lötschental, s'étend la jolie commune de Blatten. Tout en s'ouvrant au tourisme, celle-ci a compris qu'elle devait protéger la beauté du site, et une décision fort intéressante a été prise l'an dernier par ses autorités et ratifiée par les électeurs quasi-unanimes: sur toute l'étendue de la commune, aucun immeuble d'une certaine importance ne pourra être construit sans que ses plans soient préalablement soumis à une commission présidée par un membre du comité central du *Heimatschutz*, et composée d'un membre de la section valaisanne du *Heimatschutz*, d'un membre du clergé du Lötschental, d'un conseiller municipal de Blatten, et d'un délégué de la Société suisse des architectes. Ainsi les servitudes auxquelles s'était soumise volontairement, en 1920, la Société de l'hôtel de Faeferaulp sont devenues officielles et se sont étendues à toute la commune. Mesure intelligente, qui pourra servir d'exemple à d'autres régions du pays.

Sources d'eaux minérales françaises. — Le ministre français de la santé publique, jugeant

indispensable de faire réviser la réglementation des sources d'eaux minérales en tenant compte des progrès du thermalisme et de la nécessité d'un contrôle beaucoup plus vigilant, a fait approuver récemment par le Conseil d'Etat trois décrets sur la matière. Ces décrets, dus à la collaboration de la Commission permanente des stations hydro-minérales et climatiques, du Conseil supérieur de l'hygiène, de l'Académie de médecine, etc., réorganisent la procédure d'autorisation d'exploitation des sources d'eaux minérales, imposent des obligations nouvelles aux propriétaires et exploitants et instituent une surveillance permanente des stations balnéaires, dont le contrôle était devenu illusoire depuis la suppression, en 1883, du service des inspecteurs des établissements thermaux. Deux projets de lois soumis aux Chambres compléteront les nouvelles dispositions. On espère que ces mesures mettront fin à la campagne menée à l'étranger et surtout en France même contre le système d'exploitation de certaines sources d'eaux minérales.

Bonnes relations germano-suisses. — Le *Berliner Tageblatt* a publié au début du mois un numéro spécial consacré à la Suisse et au développement des relations multiples existant entre les deux pays, notamment des relations touristiques. Ce numéro contient une introduction de M. Musy, président de la Confédération et de M. Haeberlin, chef du Département fédéral de justice et police, ainsi que des articles de plusieurs autres personnalités suisses, spécialement de M. le Dr Junod, directeur de l'Office national suisse du tourisme. De son côté, dans son « *Salut à la Suisse* », M. Curtius, ministre des affaires étrangères du Reich, dit, entre autres: « Si j'affirme ma sincère et cordiale sympathie pour le peuple suisse, je peux le faire avec l'entière conviction que ce sentiment sera partagé partout en Allemagne, car depuis toujours il existe entre les deux pays une amitié politique inébranlable. La Suisse et l'Allemagne ont toujours été liées intellectuellement et les échanges économiques entre les deux pays sont particulièrement animés. De plus, pour de nombreux Allemands, la Suisse a été de tout temps un pays de vacances, où ils ont trouvé dans une nature magnifique le délassement physique et moral. Les bonnes relations entre la Suisse et l'Allemagne, basées sur une collaboration économique intensive, sur des relations scientifiques et artistiques étroites et sur un actif échange intellectuel, sont une chose belle et réjouissante dont le maintien est certain. » Un cahier spécial du numéro en question contient des articles sur diverses régions de la Suisse et sur les particularités de Berne, Zurich, Bâle, Genève, Lausanne, St-Gall, la Suisse centrale, la Suisse italienne, etc. Le tout, s'il était imprimé en format in-8°, constituerait un fort volume. De cette utile propagande, il faut être reconnaissant au grand journal berlinois.

CHAMPAGNE STRUB



AGENCE GÉNÉRALE POUR LA SUISSE
FRED. NAVAZZA — GENÈVE

Hochbetrieb im Speisesaal

wie gut, dass die Küche allen Anforderungen gewachsen ist. Der neue **Senking-Pressluft-Großgasherd** schafft alles. Die zweckmässige Herdplattenenteilung beschleunigt und erleichtert die Arbeit, der neue **Senking-Pressluft-Großgasherd** kann auch auf **Niederdruckgas** umgeschaltet werden. Höchste Betriebssicherheit in der Gasküche bei einfacher Bedienung verbürgt der **Senking-Pressluft-Gasherd**. Besichtigen Sie bitte unseren Stand No. 1631 sowie das Deutsche Länder-Restaurant, welches ausschliesslich mit unseren neuesten Gas-Apparaten in Betrieb ist.

SENKING-VERKAUFSBÜRO ZÜRICH
Walchestrasse 34, Tel. Limmat 2104

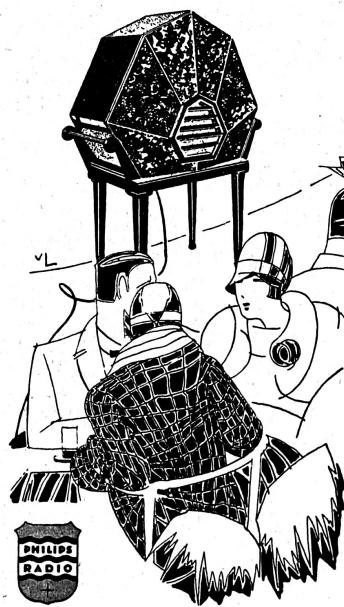


Nerven-Heilanstalt
„Friedheim“
Zihlschlacht (Thurgau)
Eisenbahnstationen: Amriswil Bischofszell-Nord
Nerven- und Gemütskrank
Sorgfältige Pfleg: Gegründet 1891 Drei Aerzte Tel. Nr. 3
Chefarzt u. Besitzer: Dr. Krayenbühl

Bei Bedarf von
Hotel-papieren
verlangen Sie Offerte bei
Maison WAP
Lausanne wo man Sie prompt und zuverlässig bedient.

Hôtel, café, cinéma
près gare, est à vendre dans le centre de Neuchâtel. Installation solide. Garage. Beaux bénéfices assurés à prenre sérieux. S'adresser Berger, Gd. Pont 10, Lausanne.
Hôtel-Pension
de 45 chambres est à vendre près Lausanne. Confort, jardin, grand terrain, Dépendances. Vue. Conviendrait aussi pour institut etc. Ecrire Case 12832 Lausanne.

EIN ZUFRIEDENES PUBLIKUM



Beim Mittag- und Abendessen alle Tische besetzt. Zum Frühshoppen Hände zu wenig für die Bedienung. Nach Ablauf des Konzerles oder Theaters ein zufriedenes Publikum. Am Tanzaubend Stimmung und Fröhlichkeit bis zum Schluss. Eine Philips Verstärkeranlage gewährleistet Ihnen zu jeder Zeit lebenswahre Wiedergabe der besten Programme aller Europasender.

**PHILIPS
RADIO**

Günstige Gelegenheit!

A vendre, à Lavaux, près Lausanne immeuble pour **Pension famille et Institut**
Zu verkaufen ein Automobil, Marke Peugeot, Modell 1927, 6/7 Plätze mit geschlossener Weymann-Karosserie. Besonders vorteilhaft für Hotelbetrieb, da der Wagen sehr starken Schiebermotor besitzt. E. Pfister, Mechanische Werkstätte, Pratteln, Telefon 150.

15 pièces, terrasses, balcons, ombrages, chauffage central. 12000 m² de terrain, arbres fruitiers, gare à deux minutes. Vue magnifique sur le lac Léman et les Alpes. Prospectus gratis; facilités de paiement. La Rue, Mérinat et Dutoit, Alte 21 à Lausanne.